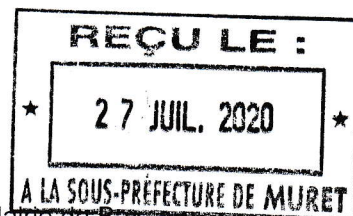


**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 10 juillet 2020

OBJET : Délibération du transfert d'abonnement du SMDEA



L'an deux mille vingt le 10 juillet à 20h30, le conseil Municipal, s'est réuni à la Mairie de Bax, au nombre prescrit par la loi sous la présidence de Monsieur MANFRIN Jean-Marc, Maire.

Présents : Mme MARTY Laetitia, Mr. BIAU Jean-Luc, Mr. GALY-BRUSQUET Pierre, Mr. LE LURON Renaud,
Mr. PAREDES Baptiste, Mr. ROSELLO José.

Mr. PAREDES Baptiste a été élu secrétaire.

Mr le Maire expose au conseil municipal que la commune est titulaire des contrats de fourniture d'eau potable des deux logements de la mairie .
Ils sont facturés à la Mairie par le SMDEA 09 syndicat mixte département de l'eau et assainissement Ariège – Pyrénées et qu'il faut les transférer dans la continuité du service aux locataires .

Le conseil municipal , après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- De retenir la proposition de Monsieur Le Maire

**La présente délibération certifiée
Exécutoire a été publiée et transmise au
Représentant de l'état le 27/07/2020**

Le Maire, Jean-Marc MANFRIN

